



KPMG Audit

Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés
114 rue Marius AUFAN
92532 Levallois Perret Cedex
France

ETAM Développement

Société en Commandite par Actions

67/73, rue de Rivoli
75001 Paris

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

ETAM Développement

Société en Commandite par Actions

67/73, rue de Rivoli
75001 Paris

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Associés et Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 226-10 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Nature et objet :

Etam Développement S.C.A. - Exercice clos le 31 décembre 2009

Contrat d'animation intra-groupe : la société Etam Développement S.C.A. facture des frais de direction à certaines filiales du Groupe en France (Etam SCE S.A.S., 1.2.3. S.A.S., Etam Prêt-à-Porter S.A.S., Etam Lingerie S.A.S., Etam S.A., Nortex S.A., Entrepôts Goussainville S.A.S., Entrepôts Compans S.A.S., Elan Industries S.A., Etam Formation S.A.S., Financière Casterès S.A.S., Undiz S.A.S. ; Etam Finances S.N.C.)

▪ Modalités :

La rémunération facturée par la société Etam Développement S.C.A. est calculée sur la base des coûts directs et indirects engagés dans le cadre de la prestation, majorés de 9 % et répartie proportionnellement au chiffre d'affaires réalisé par chacune des filiales concernées.

Au titre de l'exercice 2009, la société Etam Développement S.C.A. a facturé aux filiales mentionnées un montant de 6 008 353,10 euros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense et Levallois-Perret, le 19 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

CONSTANTIN ASSOCIES

Eric Ropert
Associé

Jean-Marc Bastier
Associé